

II

Le Ministre des Pays-Bas
au Ministre des Finances du Canada

OTTAWA, le 6 mars 1946.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Me référant à votre lettre du 5 février 1946 consignant notre entente relative à certaines dispositions de remboursement contenues dans l'Accord de crédits à l'exportation, signé le même jour, j'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement m'a fait part de son entière adhésion aux ententes exposées dans votre lettre susmentionnée.

Je saisis cette occasion pour vous remercier sincèrement du concours amical du Gouvernement canadien. J'espère que ce nouvel accord favorisera la création de nouvelles et plus étroites relations commerciales entre les Pays-Bas et le Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Ministre des Pays-Bas,
SNOUCK HURGRONJE.